Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 676/2007 DU CONSEIL

du 11 juin 2007

établissant un plan pluriannuel de gestion pour les pêcheries exploitant des stocks de plie et de sole en mer du Nord

(JO L 157 du 19.6.2007, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	nº	page	date
Règlement (UE) 2018/973 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018	L 179	1	16.7.2018

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg/2007/676/2011-01-01/fra